



Réunion après réunion, le SNICTA soulève les problématiques que générerait la décision sur la réserve opérationnelle (RO) et le compte-temps, telle qu'envisagée par la DSNA. À ce stade, aucune réponse n'est apportée sur :

- ☀ **la demande de non-report du compte-temps** d'une année sur l'autre : le report conduirait à demander aux contrôleurs d'effectuer des « heures supplémentaires », indispensables à la reprise, sans qu'elles soient compensées par des jours de récupération horaire (JRH) la même année !
- ☀ **les récupérations JE** liées aux expérimentations (XP) : leur prise en compte dans le compte-temps ne se justifie pas d'une part, car leur dépôt est déjà prévu en période de moindre charge et, d'autre part, car les XP ne constituent pas des heures supplémentaires mais une organisation du travail plus performante ;
- ☀ **les recyclages des détachés** : un détaché qui recycle placerait un des contrôleurs de l'équipe en RO qui perdrait ainsi une demi-récupération.

Alors que les contrôleurs aériens ont toujours accompagné les enjeux de la navigation aérienne, la réponse à la crise serait de casser cette dynamique ? Une telle approche, comptable, n'apporterait ni performance ni redevances. Au contraire, elle conduirait à plonger la DSNA dans l'immobilisme.

En voulant dessiner pour la filière contrôle des mesures inadaptées, la DSNA prône un système irrémédiablement perdant-perdant. Les contrôleurs ne pourraient cautionner une telle voie.